

PRÉPARATION AU CACES® :
CONDUITE DE CHARIOTS AUTOMOTEURS
DE MANUTENTION À CONDUCTEUR PORTÉ
TOUTES CATÉGORIES



OBJECTIFS		PUBLIC	PRÉ-REQUIS
<ul style="list-style-type: none"> - Se préparer aux tests CACES® suivant la recommandation R 489. - Conduire en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté. 		<p>Toute personne peu ou pas expérimentée à la conduite de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas avoir de contre indication médicale. - Comprendre la langue française. - Veillez préciser lors de l'inscription si la personne peut rencontrer des difficultés de compréhension ou autre lors de la réalisation des tests théorique et/ou pratique
NOMBRE DE PARTICIPANTS : En fonction du nombre et du type de catégories			
CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION			
THÉORIE		PRATIQUE	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Le conducteur et son chariot <ul style="list-style-type: none"> - Rôle et responsabilité du cariste. - Rôle du personnel d'encadrement. - Différents types de chariots et accessoires. 2. Utilisation du chariot <ul style="list-style-type: none"> - Équipements de protection individuelle. - Dispositifs de sécurité du chariot. - Règles et principes d'utilisation. - Réglementation (recommandations R489). - Estimation des charges, adéquation, plaque de charge. 3. Règles de conduite et de circulation <ul style="list-style-type: none"> - Prise de poste et fin de poste. - Règles de conduite, de prise de charges et de stationnement. - Consignes de sécurité, gestes de commandement. - Obligations et interdictions. 4. Vérifications et entretien <ul style="list-style-type: none"> - Notion d'équilibrage, centre de gravité. - Les adéquations - Inspections et vérifications. 5. Consignes en cas d'incident, d'accident ou d'incendie. 		<ul style="list-style-type: none"> - Prise de poste. - Conduite sur parcours balisés en marche avant et arrière. - Évolution suivant des parcours définis avec difficulté croissante. - Manutentions spéciales avec charges diverses : <ul style="list-style-type: none"> • Gerbage et dégerbage. • Gestes de commandement. - Fin de poste. <p align="center">Le port des E.P.I. est obligatoire.</p>	
DURÉE		LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none"> - 7 heures de théorie. - 7 heures de pratique (2 jours) 		<ul style="list-style-type: none"> - En centre. - En entreprise. 	Tests CACES® : voir programme
PÉDAGOGIE			
<p>La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. Elle est réalisée à l'aide de support formateur (support informatique, documentation de fabricants...) et de support stagiaire.</p> <p>Les exercices pratiques sont réalisés avec chariots élévateurs électriques et thermiques.</p> <p>Pour le stage en entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>La partie théorique se déroulera</u> : dans une salle de formation équipée et adaptée (tableau blanc, vidéo projecteur, écran...). - <u>La partie pratique se déroulera</u> : selon convention de mise à disposition 			
VALIDATION DES ACQUIS		ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR	
Voir programme test CACES®		<ul style="list-style-type: none"> - E.P.I. nécessaires pour la partie pratique (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention...). Une pièce et une photo d'identité. 	

TEST POUR L'OBTENTION DU CACES® : CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION À CONDUCTEUR PORTÉ TOUTES CATÉGORIES		
OBJECTIFS	PUBLIC	PRÉ-REQUIS
Être capable d'acquérir le Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité de chariots automoteurs élévateurs suivant la <i>recommandation R 489</i> .	Conducteurs expérimentés et préalablement formés à conduire un chariot automoteur de manutention à conducteur porté.	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas avoir de contre-indication médicale - Compréhension du français - Veuillez préciser lors de l'inscription si la personne peut rencontrer des difficultés de compréhension lors de la réalisation des tests théorique et/ou pratique
NOMBRE DE PARTICIPANTS : En fonction du nombre et du type de catégories		
CONTENU DU TEST		
TEST THÉORIQUE :	TEST PRATIQUE : En fonction de la catégorie du chariot.	
<p>Le conducteur devra être capable de :</p> <p>1. Démontrer ses connaissances réglementaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rôles des différentes instances et organismes de prévention. - Conditions requises pour conduire et utiliser un chariot. - Les responsabilités du conducteur. <p>2. Apprécier la classification et les technologies de chariots</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les principales catégories de chariots et leurs caractéristiques. - Connaître les différents organes, leurs technologies et fonctions. <p>3. Définir les principes de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation. - Identifier les risques et les facteurs d'accidents. - Connaître les dispositifs de sécurité. - Connaître les vérifications et opérations de maintenance. 	<p>Le conducteur devra être capable de :</p> <p>1. Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention</p> <p>2. Effectuer les vérifications</p> <p>3. Conduire, circuler et manœuvrer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Circuler en marche avant et arrière, en virage... - Prendre et déposer au sol une charge palettisée. - Réaliser les opérations de chargement et de déchargement. - Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées dans l'exercice. <p>4. Effectuer les vérifications et opérations de maintenance</p> <p>Catégories d'engins utilisables pour nos formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1A : transpalette à conducteur portés, levée <1,20m - 1B : Gerbeur à conducteur porté, levée > 1,20 m. - 2A : Chariots à plateau porteur, de capacité < 2T - 2B : Chariot tracteurs industriel de capacité de traction <25T. - 3 : chariots élévateurs en porte-à-faux, de capacité <= 6T. - 4 : chariots élévateurs en porte-à-faux, de capacité > 6T. - 5 : chariots élévateurs à mât rétractable. - 7 : chariots non utilisés en production. 	
DURÉE	LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES
1 unité de temps (U.T) pour la théorie. La pratique sera variable en fonction des catégories d'engins. Maximum 6 U.T	<ul style="list-style-type: none"> - En centre. - En entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> - Examen théorique par test écrit (QCM, note éliminatoire). - Examen pratique. - Résultat minimum : 70% de bonnes réponses.
PÉDAGOGIE		
<p>Pour le test en entreprise (renseigner au préalable la convention de mise à disposition):</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Le test théorique se déroulera</u> : dans une salle de formation équipée et adaptée (absence de va et vient, calme, tables et chaises en nombre suffisant). - <u>Le test pratique se déroulera</u> : dans un atelier, un entrepôt ou un magasin avec : <ul style="list-style-type: none"> • Palettier et charges palettisées diverses (1 T, 1,5 T, 3 T sur palette de 800x1200), • Chariots automoteurs électriques et thermiques selon la catégorie du CACES® accompagné du rapport de vérification et de la notice d'utilisation, • Aire d'évolution intérieure et extérieure avec circulation en plan incliné, un camion ou remorque, un conteneur rigide contenant un liquide, une charge longue... <p>Tests en entreprise : voir convention de mise à disposition</p>		
VALIDATION DES ACQUIS	ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR	
Un « Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité » CACES® sera délivré au stagiaire, permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite. <i>Une mise à niveau vous sera proposée en cas d'échec.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - E.P.I. nécessaires pour la partie pratique (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention...). - Une pièce d'identité. 	